Brécy Flash - infos

vivre en Berry

Le petit journal de votre commune

N°41 / OCTOBRE - NOVEMBRE 2026



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Vous êtes cordialement invités à la cérémonie commémorative du 11 Novembre.
Le rassemblement devant la Mairie aura lieu **à 10h00** pour permettre aux pompiers d'être présents aux 2 cérémonies de Brécy et de Sainte-Solange.
Puis un vin d'honneur, ou un café avec des chouquettes (pour ceux qui préfèrent) sera servi au Foyer Rural.

INAUGURATION NOUVELLE CANTINE



Aurélien Launay, et le conseil municipal ont le plaisir de vous convier à l'inauguration du nouveau restaurant scolaire le vendredi **20 novembre 2026 à 17h**. À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi au foyer rural. Nous vous remercions de votre présence.

Agenda

- **07/10 : Courir ensemble (1ère séance FR)**
- **12/10 : France service à la mairie**
- **17/10 : Vente de citrouilles de 09h30 à 12h00 Associations & école de Brécy**
- **17/10 : Soirée tartiflette ES BRECY**
- **19/10 : Vente tickets bourse aux jouets - Baloo**
- **24/10 : Vente tickets bourse aux jouets - Baloo**
- **11/11 : Cérémonie commémorative à 10h**
- **14/11 : Bourse aux vêtements – BALOO**
- **20/11 : Inauguration Restaurant scolaire à 17h**
- **22/11 : Marché de Noël – Baloo**

Ramassage des ordures ménagères :

- Vendredi 16 octobre
- Vendredi 30 octobre
- Samedi 14 novembre
- Samedi 27 novembre

N° d'urgence de la SAUR en cas de fuite d'eau : 03 80 45 18 08

SECHERESSE :

Demande reconnaissance catastrophe naturelle

Si vous constatez **des dégâts (fissures, mouvements de terrain ou autres dommages)** sur votre habitation en raison de la sécheresse de cet été, vous pouvez adresser une **déclaration** à la mairie, accompagnée de photographies, avant le 1er novembre 2026.

Parallèlement vous devez contacter votre assureur dans les 48 heures après constatation.

La commune collectera toutes les demandes et les transmettra à la préfecture, accompagnées d'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
La décision finale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle appartient à la préfecture et sera communiquée par la municipalité lorsqu'elle en aura connaissance.

Éléments à fournir pour constituer votre dossier :

➡️ **Un courrier** indiquant vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse du bien endommagé, téléphone, e-mail).

➡️ **Une description précise des désordres constatés** (date d'apparition des fissures, évolution, localisation sur le bâtiment).

➡️ **Des photographies** nettes et datées des dégâts intérieurs et extérieurs.

Vous pouvez transmettre ces éléments par e-mail à : mairie.brecy@wanadoo.fr, par courrier ou à l'accueil aux horaires d'ouverture.

Recensement à 16 ans



Pour rappel, chaque Français dès 16 ans doit d'abord faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.
Aussi merci aux jeunes de 16 ans de passer à la mairie avec leur carte d'identité ou passeport valide et le livret de famille mis à jour.

SERVICE CIVIQUE École de Brécy

L'école de Brécy recherche un jeune entre 18 et 25 ans pour un contrat civique à la rentrée 2026/2027.
La mission consistera essentiellement à travailler en classe durant les horaires scolaires le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Contrat du 1er octobre au 30 juin de 24 h à 30 h par semaine.
(Casier judiciaire vierge)
Si vous êtes intéressés et que vous remplissez les conditions ci-dessus, n'hésitez pas à transmettre votre candidature sur le mail de l'école : ec-brecy@ac-orleans-tours.fr

LES REGLES DE BON VOISINAGE

Nous vous rappelons que les travaux de jardinage et de bricolage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques,…) sont autorisés aux horaires suivants :

Horaires pour les travaux de jardinage et de bricolage*

Ils sont autorisés aux horaires suivants :

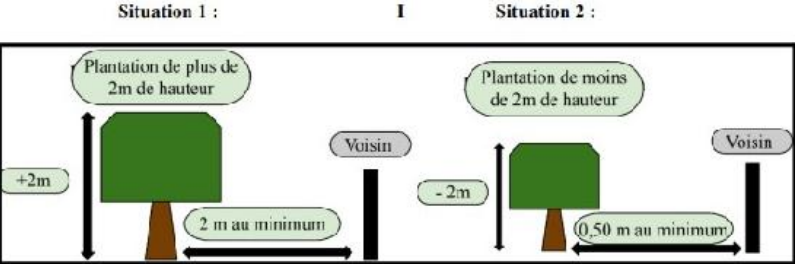
- les jours ouvrés de 8h30 à 12H00 et de 14h00 à 19H30;
- les samedis de 9h00 à 12H00 et de 14h00 à 19H00:
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12H00 et 15h00 à 19H00

Nous vous rappelons qu'il est de votre devoir d'entretenir vos terrains, même non habités, afin d'éviter les désagréments pour le voisinage et le village (espèces envahissantes, présence de rats et de serpents…).

TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES

Si vous avez la chance de posséder un jardin, vous savez certainement que vos plantations ne doivent pas empiéter chez votre voisin ou sur le domaine public.

Il est du devoir de tout citoyen d'entretenir les plantations qui dépassent chez son voisin ou sur le domaine public de manière à ne pas gêner la circulation des piétons et des usagers de la route ainsi que la visibilité des panneaux de signalisation.

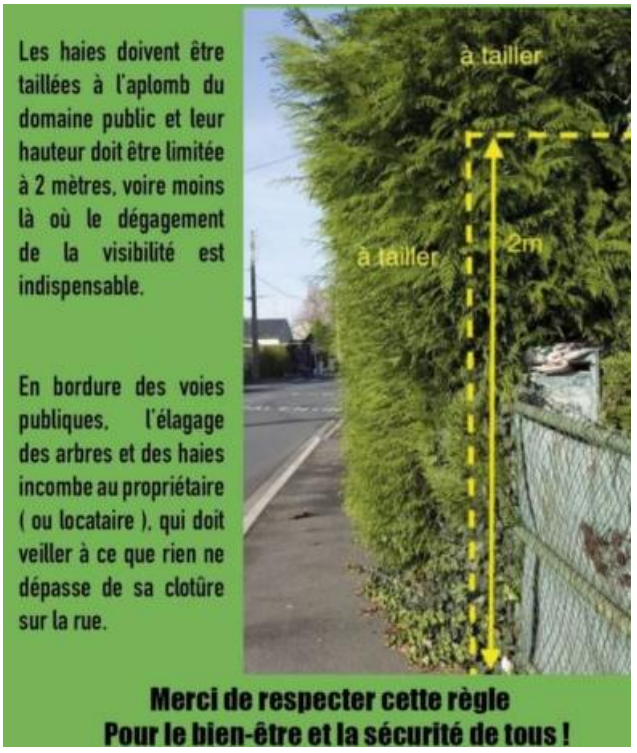


Nos compagnons à quatre pattes : pour un vivre-ensemble harmonieux

La municipalité aime les animaux et se réjouit de leur présence dans notre commune. Cependant, pour que la cohabitation reste agréable, il est essentiel que chaque maître reste responsable de son compagnon. Quelques rappels simples de bon voisinage :

*Pour nos amis les chiens : La divagation est interdite. Par respect pour tous, le ramassage des déjections est obligatoire. Enfin, il n'est pas tolérable qu'un chien aboie de façon prolongée ou répétée, de jour comme de nuit, nuisant ainsi à la tranquillité des riverains.

*Pour nos amis les chats : Bien que les félins soient indépendants, leurs intrusions trop régulières chez les voisins peuvent incommoder. Nous remercions les propriétaires de veiller, dans la mesure du possible, à ce qu'ils respectent la propriété d'autrui. Le civisme commence là où finit la liberté de chacun. Merci à tous les propriétaires pour leur vigilance et leur respect de la vie en communauté !



ETOILE SPORTIVE DE BRECY

L'es BRÉCY a à ce jour :

- 2 équipes « senior » dont une qui a pour mission de terminer la saison en haut de tableau pour monter en 3ème division, à l'heure actuelle 2 victoires en championnat ! suite à un recrutement conséquent, une 2ème équipe a vu le jour avec 1 victoire à son actif.
- Une équipe Vétérans

N'hésitez pas à consulter la page Facebook ou retrouver les affiches de match chez notre partenaire Les comptoirs de Brécy !

A noter notre 1ère soirée tartiflette le 17 octobre à la salle des fêtes de Brécy.



BALOO :

Bourse aux jouets

Une bourse aux jouets et décorations de Noël est organisée au Foyer Rural **samedi 14 novembre de 08h30 à 13h30,**

Deux ventes d'étiquettes auront lieu pour la bourse du 14/11/2026 à la mairie :

- **Lundi 19 octobre de 19h à 20h**
- **Samedi 24 octobre de 11h à 12h**

Nous sommes joignables par e-mail : association.baloo@gmail.com ou par téléphone au : 07 82 48 02 73.
Les bénéfices de l'association servent à financer des projets pour les enfants de Brécy.
Nous recherchons des bénévoles : si vous souhaitez nous rejoindre, même pour une heure ou deux, vous êtes les bienvenus !



Marché de Noël

Vous pouvez d'ores et déjà bloquer votre date du **dimanche 22 novembre** ! L'association Baloo renouvelle son marché de Noël en partenariat avec les Comptoirs de Brécy.

VENTE DE CITROUILLES



BRECY POKER



FOYER RURAL: NOUVELLE ACTIVITÉ



LES COMPTOIRS DE BRÉCY



France SERVICES



Qu'est ce que France services ?
C'est un réseau public composé de conseillers qui sont là pour vous aider dans vos démarches administratives, notamment sur internet. Ce service est gratuit. Les démarches peuvent concerner : les impôts, la CAF, France Travail, la retraite, ANTS/France Titre pour les cartes grises, permis, carte identité, assurance maladie etc.

France SERVICES est à votre disposition et se déplace dans votre mairie à Brécy **le 12 octobre 2026 de 09h à 12h.**
ATTENTION, il faut prendre RDV avant de vous déplacer.
Le numéro à contacter est le :
02 48 66 75 88

LA CHAPELLE DE FRANCHEVILLE :
Retour en images :

« La chapelle de Francheville a reçu plus de 270 visiteurs pour les JOURNEES DU PATRIMOINE
Un grand MERCI à :
- Rafael PARRILLA et à la mission Bern pour nous avoir offert cette magnifique restauration.
- Roger TURPIN pour l'exposition d'une partie de sa collection de tracteurs anciens, qui a fait le bonheur des nombreux visiteurs.
- Francis MOUROUX et Régis PETIT, qui ont permis de mettre en route ces belles machines, et ont également exposé une partie des tracteurs de leurs collections.
- au Club RETROMOBILE du BERRY pour leur visite dimanche en fin d'après-midi.

Leur venue a fait sensation, notamment avec une voiture Rolland Pilain, datant de 1926.
- Mme Monique COGNET, artiste peintre berruyère, dont l'exposition nous a enchantés sur deux week-ends.







